

Belgium-Brussels: Architectural and related services

OJ S 245/2022 20/12/2022

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Service général des Infrastructures scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles

National registration number: 0316.380.940_537227

Postal address: Boulevard Leopold II, 44

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1080

Country: Belgium

Contact person: Chloé Stuerbaut

E-mail: chloe.stuerbaut@cfwb.be

Telephone: +32 2784072

Internet address(es):

Main address: <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=467131>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=467131>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SGIS+-+CF-90115.2022.29920-11%2FEP%2FPCAN_-F02

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=49295>

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Désignation d'une équipe pluridisciplinaire pour l'étude complète et le suivi de l'exécution des travaux de rénovation/construction et aménagement des abords de l'internat autonome de la Communauté Française (IACF) de Tamines.

Reference number: SGIS - CF-90115.2022.29920-11/EP/PCAN_-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le site concerné par la mission se situe Rue Barthélemy Molet, 172 à 5060 Tamines.

Il est composé de plusieurs parcelles, dont l'une est occupée par plusieurs bâtiments et l'autre est un terrain, en partie, à bâtir : SAMBREVILLE 4 DIV, SECT B, 257R & 250E3 et SAMBREVILLE 4 DIV, SECT B, 254C.

L'Internat accueille aujourd'hui une population d'environ 200 internes issus de tous les niveaux et types d'enseignement, ordinaire et spécialisé dont deux tiers des enfants accueillis par l'internat sont placés par les Services d'aide à la jeunesse et les Services de protection de la jeunesse.

L'internat actuel s'étend sur deux sites, celui de la rue Barthélemy Molet dit du « Château Soupart », et celui de la rue Saint-Martin au centre de Tamines. Les deux sites sont séparés d'environ deux kilomètres. Le site de la rue Saint-Martin est appelé à être désaffecté et aliéné.

Les internes qui y sont hébergés seront rapatriés vers le site du « Château Soupart ».

Sur le site du château, le programme prévoit entre autres :

- la construction d'un ou plusieurs bâtiments d'une surface totale d'environ 3.500 m², accueillant 170 internes ;
- le réaménagement de l'ensemble des espaces extérieurs que ce soit ceux du « château Soupart » comme ceux du (des) nouveau(x) bâtiment(s) ;
- la démolition d'un bâtiment préfabriqué et amianté ;
- les travaux de remise aux normes et compartimentage des sous-sols et espaces techniques des « grands bureaux » et du château.

Là où les nouvelles constructions devront accueillir 117 nouveaux lits pour des enfants à partir de 10 ans. C'est-à-dire des élèves de l'enseignement fondamental, de la 3ème à la 6ème année ainsi que des enfants fréquentant l'enseignement secondaire, de la 1ère à la 6ème, dans des zones qu'il y aura lieu de distinguer. Et éventuellement de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, la pratique du sport sera mise à l'honneur dans l'accompagnement des internes que ce soit au sein du (des) nouveau(x) bâtiment(s) mais également en proposant des aménagements spécifiques aux abords du château et du (des) nouveau(x) bâtiment(s).

L'aménagement du parc existant et mise en valeur paysagère devra intégrer notamment les fonctions suivantes :

- Parking pour le personnel mais également pour les bus ;
- Aménagements sportifs (« Agora space », ...) ;
- Potagers existants et ses serres.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 867 768,60 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE35 Prov. Namur

Main site or place of performance: Rue Barthélemy Molet, 172 à 5060 Tamines

II.2.4. Description of the procurement

Les compétences minimum requises pour ce marché sont : l'architecture, la stabilité, les techniques spéciales, le paysage, le mobilier intégré, le premier équipement, l'acoustique, la PEB, ainsi que la coordination entre les disciplines précitées.

La mission du relevé des terrains/bâtiments ainsi que la mission de coordination de sécurité-santé et hygiène (CSSH) seront confiées à des tiers.

Le budget à enveloppe fermée pour l'entièreté du programme est de 9.500.000,00€ TVA et honoraires compris.

Le montant forfaitaire d'honoraires pour l'ensemble des études et du suivi de l'exécution est plafonné à 1.050.000€ TVAC. Il s'agit d'un marché forfaitaire à prix global.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 867 768,60 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3Maximum number: 5Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Parmi les candidats respectant les critères de sélections, le pouvoir adjudicateur invitera de 3 à 5 candidats à soumissionner, sur base de l'évaluation cotée des documents de capacité technique et professionnelle suivants :

- la note de composition de l'équipe, soit le document [a] : le Maître de l'ouvrage évaluera l'adéquation de l'équipe à l'objet de la présente mission. Il vérifiera, sur base de la note du candidat, la cohérence, la construction, la complémentarité de l'équipe et les éventuelles expériences communes.

- les références de l'équipe, soit le document [b] : le Maître de l'ouvrage appréciera la pertinence du choix des références au vu des liens établis avec les enjeux du présent projet et des partenaires qui apportent ces références. Il jugera du bien-fondé du propos et de la justification des références proposées. L'objectif est de vérifier si l'équipe est en mesure d'aborder une échelle, des enjeux et une complexité semblables à ceux de la présente mission.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les informations concernant les options seront reprises dans le cahier des charges.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le candidat (soit l'auteur de projet architecte) joindra à son dossier la preuve de son inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou un agrément à exercer cette profession dans son pays d'origine.

La prestation est réservée à une profession particulière : l'exécution du service est en effet réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe. Les personnes morales ou physiques (qu'il s'agisse de partenaires d'une association momentanée ou de sous-traitants) sont tenues de mentionner les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du service.

La personne qui assumera la compétence PEB au sein de l'équipe d'auteurs de projet joindra au dossier la preuve de son agrément en tant que responsable PEB.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

La soumission devra comprendre les preuves de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de solvabilité. Le plafond d'intervention sera de minimum de 250.000 € TVAC par sinistre, et la franchise sera inférieure ou égale à 15.000 € TVAC. Cette attestation doit être transmise pour chacun des bureaux assumant les compétences architecture, techniques spéciales et stabilité.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

[a] Le candidat précisera, pour chacune des disciplines requises au sein du présent marché, le nom du partenaire de l'équipe qui assume chaque compétence, ainsi que son statut au sein de l'équipe candidate (mandataire ou sous-traitant). Il indiquera aussi, de manière succincte, la qualification professionnelle du ou des membres du personnel qui assumeront, pour chacun des bureaux partenaire de l'équipe, chacune des compétences requises au sein du présent marché, ainsi que leurs compétences spécifiques ou formations complémentaires.

Ces personnes doivent disposer ensemble au minimum des titres d'études et professionnels suivants, obtenus dans un Etat membre de l'Union européenne ou des agréments à exercer ces professions dans leur pays d'origine : Architectes ; Ingénieurs civils ou industriels en construction ; Ingénieurs civils ou industriels en électricité, automatisation, électromécanique ou mécanique (finalités électricité et thermique – chauffage) ; Architectes, ingénieurs civils, ingénieurs industriels ou bio-ingénieurs détenteurs d'agréments en tant que responsables PEB.

Le candidat transmettra en outre une note sur la composition de l'équipe dans laquelle il explicitera les raisons pour lesquelles il a choisi de collaborer en association et/ou avec ces sous-traitants choisis pour chacune des disciplines requises, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici et en quoi ils se complètent.

→ maximum 1 page A4 recto, pour l'ensemble du point [a]

remarque :

chaque membre d'une association momentanée est considéré comme mandataire.

[b] L'équipe présentera trois références, datant des cinq dernières années, dont au moins une a été réalisée (c'est-à-dire qu'elle en a reçu la réception provisoire) et reprenant au minimum les informations suivantes :

- identification et rôle du partenaire de l'équipe qui présente la référence ;
- date de démarrage du projet et le stade actuel ;
- budget (estimation, attribution et décompte final pour celle dont la réception a été accordée) ;
- renseignements relatifs au marché de service le cas échéant ;
- renseignements relatifs au maître de l'ouvrage ;
- une attestation de bonne exécution ou une attestation sur l'honneur de la part du prestataire ;
- un texte présentant la mission et son contexte, la démarche du projet, le rôle du partenaire qui présente la référence, une justification du choix de la mission au regard des enjeux du présent projet ;
- des visuels (plans, photos, croquis...).

Ces références doivent être choisies pour leur pertinence au regard de l'objet du marché.

Elles peuvent être issues des productions de tous les partenaires de l'équipe d'auteurs de projet confondus.

→ maximum 6 page A4 recto pour l'ensemble du point [b]

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, Catégorie: N/A

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

La prestation est réservée à une profession particulière : l'exécution du service est en effet réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2.

Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/01/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 24/05/2023

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 9 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

[1] Le candidat fournira:

1. Formulaire DUME:

Le candidat joindra à son offre une version imprimée et dûment complétée du Document Unique de Marché Public.

Le Document Unique de Marché Européen est une déclaration officielle par laquelle le candidat atteste qu'il n'est pas concerné par les motifs d'exclusion et qu'il remplit les conditions fixées pour la sélection.

Le formulaire type est disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>

Le candidat remplit le formulaire en ligne selon les lignes directrices suivantes.

ÉTAPE 1 : sélectionner l'onglet « je suis un opérateur économique »

ÉTAPE 2 : sélectionner l'onglet « Importer un DUME »

ÉTAPE 3 : choisir le fichier XML qui contient le DUME (disponible en annexe de l'avis de marché)

ÉTAPE 4 : compléter le DUME

Partie II – Informations concernant l'opérateur économique

Le candidat remplit le point A « Informations concernant l'opérateur économique ».

Le point B « Informations relatives aux représentants de l'opérateur économique » est à compléter lorsque les participants à un groupement d'opérateurs économiques désignent celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard de l'adjudicateur.

Le point C « Informations relatives au recours aux capacités d'autres entités » est à remplir si le candidat entend recourir à la capacité de tiers pour satisfaire aux conditions de sélection.

Le candidat complète le point D « Informations relatives aux sous-contractants aux capacités desquels l'opérateur économique n'a pas recours » s'il entend recourir à des sous-traitants sans faire appel à leur capacité.

Partie III – Motifs d'exclusion

Le candidat complète les points A à C.

Partie IV – Critères de sélection

L'opérateur économique remplit les points A à C.

Partie VI – Déclarations finales

Date, lieu et signature.

ÉTAPE 5 : exporter le DUME en version XML et le joindre à l'offre électronique ou imprimer le DUME complété et le joindre à l'offre papier

S'agissant d'un document de preuve provisoire, l'adjudicateur vérifiera l'absence de motifs d'exclusion et le respect des critères de sélection qualitative dans le chef du candidat susceptible d'être désigné.

À cette fin, le DUME contient également une déclaration officielle du candidat indiquant qu'il fournira les justificatifs nécessaires sans tarder sur demande de l'adjudicateur.

Le candidat ne sera néanmoins pas tenu de présenter les documents justificatifs que l'adjudicateur a la faculté d'obtenir directement en accédant à une base de données. Seront vérifiées directement par l'adjudicateur, via la plateforme Télémarch :

- Les obligations fiscales du candidat ;
- Ses obligations de cotisations de sécurité sociale ;
- Sa situation juridique (liquidation, concordat, faillite ou situation analogue).

Nombre de DUME(s) à remplir

Un candidat qui participe à titre individuel à la présente procédure de passation de marché et qui ne recourt pas aux capacités d'autres entités pour remplir les critères de sélection remplit un seul DUME.

Si le candidat fait appel à la capacité de tiers au sens de l'article 73 §1 de l'AR du 18 avril 2017, il remplit le DUME et répond à la question reprise à la partie II, C, du DUME. Chacun des tiers concernés remplit un DUME distinct (parties II, A, B et III).

Lorsqu'un groupement d'opérateurs économiques participe à la procédure de passation de marché, un DUME distinct indiquant les informations demandées dans les parties II à IV doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les membres du groupement indiquent également dans la partie II.B du DUME celui d'entre eux qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Si le candidat fait appel à des sous-traitants, il complète la partie II, D du DUME et fournit les informations demandées dans les parties II, A et B et III pour chaque sous-traitant concerné.

2. Le candidat transmettra une attestation d'engagement de sous-traitants dûment complétée par chacun des partenaires de l'équipe ayant ce statut (voir annexe).

[2] S'agissant d'un marché portant sur des services d'architecture, il n'est pas possible de fixer un délai global d'exécution pour tout le marché. En effet, sa durée d'exécution totale est tributaire de l'attitude de tiers (entrepreneurs de travaux, autorités administratives en charge de la demande de permis d'urbanisme notamment) et même de l'attitude du Pouvoir adjudicateur lui-même qui peut, pour des raisons diverses, suspendre le déclenchement ou le cours d'une ou de plusieurs phases du marché. C'est pourquoi, en dérogation à l'article 147 de l'Arrêté royal du 14 janvier 2013, les seuls délais d'exécution fixés dans le présent cahier spécial des charges concernent certaines parties du marché.

[3] La procédure se déroule en deux temps :

- a. Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats (voir II.6).
- b. Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base d'une production d'une pré-esquisse.

[4] Le Cahier des charges régissant le marché sera accessible uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre.

[5] Le Pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse en se basant sur les critères d'attribution suivants :

1. Qualité architecturale et paysagère /30%

2. Fonctionnalité de la proposition /30%

3. Méthodologie /15%

4. Prix des prestations /20%

5. Clarté de la présentation / 5%

[6] Comité d'avis :

Pour l'évaluation des offres, le Pouvoir adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de :

- 1 représentant des utilisateurs ;
- 3 représentants de la Direction Générale des Bâtiments et de la Logistique ;
- 1 représentant de la Direction Générale du Pilotage et des Affaires Pédagogiques ;
- 1 expert extérieur ;
- 1 représentant de l'urbanisme de la Région wallonne.

[7] Dédommagement :

Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au cahier des charges et l'ayant défendue devant le jury recevra un dédommagement forfaitaire de 10.000,00€ s'agissant d'un dédommagement il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État de Belgique

Postal address: Rue de la Science, n°33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Centre d'expertise juridique

Postal address: Boulevard Leopold II, 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

Internet address: <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Cellule Marchés publics

Postal address: Boulevard du Jardin Botanique, 20-22

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: charlotte.gonzalez@cfwb.be

Internet address: <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/12/2022